

Par rapport aux aînés et aux PME;

«LES BOTTINES DE JUSTIN TRUDEAU DOIVENT SUIVRE SES BABINES!»

STÉPHANE BERGERON

CIRCONSCRIPTION DE MONTARVILLE, le 20 mai 2020 – Le député de Montarville, M. Stéphane Bergeron, a fait écho aux propos de son collègue de Beloeil-Chambly et chef du Bloc Québécois, M. Yves-François Blanchet, qui a fait savoir au gouvernement Trudeau qu'il devra de nouveau faire preuve d'un esprit d'ouverture et de collaboration s'il espère pouvoir compter sur le soutien de son parti pour la prolongation ses règles de suspension des travaux réguliers du Parlement fédéral à compter de ce 25 mai.

Rappelant les engagements du premier ministre fédéral, M. Blanchet souligne d'emblée «qu'avant même que des négociations aient lieu entre le Bloc Québécois et le gouvernement libéral, le parti exigera que deux engagements formels du gouvernement Trudeau soient respectés, soit l'aide non remboursable couvrant une partie des frais fixes des PME et des mesures incitatives à l'emploi associées aux déclinaisons de la PCU et de la PCU pour étudiants. Sans des précisions sur le moment et la nature des mesures promises, sans le respect de sa propre parole, Justin Trudeau ne pourra pas compter sur nous».

Signalons que, pour l'heure, les mesures de soutien fédérales visant à aider les PME à assumer les frais fixes qui continuent de leur être imputés, malgré le confinement, se limitent à un programme sur le paiement d'une partie du loyer commercial comportant tellement de restrictions que trop peu d'entreprises y ont accès jusqu'à présent. «Il m'apparaît inconcevable, par ailleurs, de remplacer les revenus perdus depuis près de 10 semaines par une dette, comme le propose le gouvernement Trudeau», d'ajouter Stéphane Bergeron.

En outre, le député de Montarville trouve insuffisante les mesures de soutien déployées jusqu'à présent pour soutenir nos aîné(e)s, qui sont particulièrement affecté(e)s par les effets de la présente crise sanitaire. Rappelons que le Bloc Québécois avait obtenu une hausse malheureusement temporaire de la pension de la Sécurité de la vieillesse et du Supplément de revenu garanti (SRG). Cette annonce demeure cependant confuse, selon M. Bergeron, qui, à l'instar de ses collègues bloquistes, réclame un certain nombre de précisions: «Contrairement aux autres mesures de soutien temporaires, on ne sait pas si la période couverte pour celle destinée aux aînés débute à la mi-mars. On ne sait pas non plus si la bonification temporaire de la pension de la Sécurité de la vieillesse aura pour effet de réduire le Supplément de revenu garanti auquel auraient droit les aînés les plus vulnérables en 2021. Et le délai de huit semaines prévu pour l'envoi d'un chèque unique aux aînés nous semble parfaitement déraisonnable. Les prestations supplémentaires prévues devraient être ajoutées aux chèques périodiques de pension et du Supplément de revenu garanti, sans compter qu'elles devraient revêtir un caractère permanent».

«Le Bloc Québécois a fait preuve d'une grande collaboration jusqu'à présent, ce qui lui aura permis de faire des gains importants pour le Québec. Cela dit, le gouvernement ne peut tenir cette collaboration pour acquise. Elle ne peut être à sens unique. Avec ces milliards que fait pleuvoir le gouvernement sans le moindre contrôle, il devient impératif que le Parlement puisse exercer pleinement la surveillance attendue de sa part. Outre certaines précisions que nous avons demandées au gouvernement en ce sens, nous réclamons la présentation d'une mise à jour économique en juin et d'en connaître dès maintenant la date», de conclure Stéphane Bergeron.

– 30 –

Source: Pascale Guilbault, agente de communications
Bureau du député Stéphane Bergeron
@ pascale.guilbault.349@parl.gc.ca
☎ 450 922-BLOC (2562)